Comité Social et Économique
Livret 2024

À conserver

Informations aux Salariés

Le C.S.E est constitué de salariés, élus, qui disposent d'heures pour assurer leurs rôles au sein du comité.
Nous sommes avant tout des intervenant(es) comme vous, qui exerçons sur le terrain.
Le CSE cumule les fonctions de comité d'entreprise, délégués du personnel et CSSCT (Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail ancien CHSCT)

SOMMAIRE :

- Composition du CSE et contacts : **page 2**
- Permanences / Actions CSE **page 3**
- Les actions du CSE :
  ° Œuvres sociales : COS, Colis de Noël, chocolats, Parfums et cosmétiques, chèques vacances, billetterie, loisirs **page 4**
- Le CSSCT (Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail) **page 5**
- Les commissions et formations **page 5-6**
- Les actions syndicales **page 5**
- Informations diverses **page 7**
- Mission du délégué **page 8**

RAPPEL IMPORTANT : les responsables de secteur et les équipes administratives des bureaux ne sont pas mandatés pour transmettre vos divers documents aux élus – toutes les demandes inscriptions, fiches personnelles, valeurs etc…. Doivent être remises au CSE – n'hésitez pas à contacter vos élus si vous rencontrez des difficultés pour adresser vos demandes et documents

Composition de votre CSE :

Président	Mr KUCHARSKI	
Secrétaire	Mme CORROT Myriam Déléguée syndicale CGT	06.40.41.08.62
Secrétaire adjointe	Mme PICARD Audrey	07.72.06.53.16
Trésorière	Mme LUC Claudine Déléguée syndicale CFDT	06.21.60.58.15
Trésorière adjointe	Mme DREVET Huberte	06.03.87.72.59
Titulaire	Mme ALAVERA Ghislaine	06.73.87.88.96
Titulaire	Mme EMERY Tiaré	07.81.81.78.72
Titulaire	Mme BALDI Leslie	06.67.77.62.62
Titulaire	Mr GOUDRON Thierry	06.26.17.40.33
Titulaire	Mme DUPONT Céline	06.10.57.32.93
Titulaire	Mr VASQUEZ Antoine	06.37.40.40.61
Titulaire	Mme ARMAND Valérie	07.62.47.13.16

Adresse : Comité Social Économique SOLIDOM
ESPACE FRIOUL
CHEMIN PAUL MADON
83160 LA VALETTE
(Derrière L'Avenue 83 ou à côté de Planète X)
04-23-14-48-58
Activités : cheqvac.colisnoel.cse@gmail.com
Renseignements : cesolidom@hotmail.fr

FACEBOOK : Comité CSEsolidom
Administrateur référent M. VASQUEZ Antoine

Nos Permanences :

HORAIRES ET JOURS	MATIN 8H00-12H00	APRES-MIDI 13H30-17H30
LUNDI	FERME	FERME
MARDI	Tiaré, Céline Thierry et Leslie	Leslie et Audrey
MERCREDI	Myriam	FERME
JEUDI	Antoine	Claudine, Huberte, Ghislaine et Valérie
VENDREDI	FERME	Claudine

Permanence 1 fois par mois à Besse-sur-Issole (contacter Thierry) au 06.26.17.40.33

Les horaires sont donnés à titre indicatif, (vos élus peuvent être amenés à des rdv extérieur, des remplacements d'urgence, …). Merci de nous téléphoner afin de ne pas vous déplacer pour rien.

Les actions du C.S.E :

Les œuvres sociales

- Adhésion au COS Méditerranée :
  Tarif : 20 euros
  Avantages : services de la carte COS (cinéma, concert, spectacles, sport etc. …)
  Vos démarches : contacter votre CSE au mois de mars 2024
  Période d'adhésion : 1er avril 2024 au 31 mars 2025
  Demande de renseignements : Claudine Luc 06.21.60.58.15

- Colis de Noël et cartes cadeau enfants (offerts par le CSE)
  Tarif : néant
  Avantages : choisissez votre colis sucré ou salé
  Vos démarches :
  1. Envoi de votre réponse
     ~ Ou par courrier (à la demande) pour la réservation du colis de Noel en Juin
     Réponses à envoyer au plus tard le 1er juillet 2024 – à l'adresse mail suivante : chequac.colisnoel.cse@gmail.com
     ~ Ou à adresser par voie postale à l'adresse du CSE :
     CSE SOLIDOM -espace Frioul – chemin Paul Madon - 83160 La Valette du Var
     ~ Ou par téléphone au bureau du CSE : 04.23.14.48.58
  2. Fiche de renseignements actualisée (naissance ou/et enfant de moins de 12 ans révolu) pour les cartes cadeaux enfants - à adresser au plus tard le 1er juillet 2024
  3. Conditions : être salarié actif sous CDI – sans suspension de contrat - 1 an d'ancienneté
  4. Demande de renseignements : Claudine Luc 06.21.60.58.15

Merci de respecter les dates butoirs pour toute action du CSE

- Commande groupée de parfums et cosmétiques
  (Nous vous communiquerons les dates limites par mail)
  Tarif : selon commande – remise de - 20 % - 30%
  Date : fête des mères et Noël – demandes à faire respectivement au plus tard fin avril et novembre 2024

- Commande groupée de chocolats JEFF DE BRUGES
  Tarif : attractif
  Les demandes se font mi-octobre pour Noël ou courant mars pour Pâques.
  Date : Pâques et Noël
  Renseignement : Claudine Luc 06.21.60.58.15

- Épargne chèque vacances
  Tarif : minimum 20% du montant des chèques vacances
  Date : Les demandes se font avant le 31 décembre – Ils sont distribués fin janvier.
  Si le salarié part en cours d'année, il y a un remboursement des prélèvements effectués.
  Conditions : Être salarié actif
  (1 an d'ancienneté en CDI et de non suspension du contrat de travail).
  Renseignements : Claudine Luc : 06.21.60.58.15
  Les montants des chèques vacances se feront en fonction de l'ancienneté des salariés (contacter le bureau du CSE)

- Billetterie
  ~ Cinéma Pathé Toulon/La Valette et Liberté : numérisation des tickets
  (Place en vente au CSE, pas d'envoi par courrier. Règlement chèque ou espèce. Réservation 15 jours avant minimum).
  Tarif : 9 euros la place (hors Imax et 4DX).

  ~ R.C.T : vente places CSE, sont disponibles sur le site du R.C.T
  Renseignement : Bureau du CSE 04.23.14.48.58 /élus CSE

- Cartes de L'avenue 83 ou Carrefour
  Conditions : pour évènements familiaux (naissances, mariages …)
  Vos démarches : fournir un certificat de naissance ou mariage

- Les autres œuvres sociales
  ~Organisation d'un dîner dansant à l'occasion de la fête de la musique.
  Renseignement : Huberte Drevet : 06.03.87.72.59
  ~Organisation d'un voyage : (1 fois dans l'année), et des sorties en bus sont proposées
  Renseignement : Huberte Drevet : 06.03.87.72.59 – Valérie Armand 07.62.47.13.16
  ~Une journée « Initiation à la Pirogue Polynésienne « pourra éventuellement être Organisée par Tiaré Emery 07.81.81.78.72 (Sponsor SOLIDOM).

Référent en matière de lutte contre le harcèlement : VASQUEZ Antoine

---

LA CSSCT – Commission de santé et sécurité et conditions de travail

A pour mission générale de contribuer à la protection de la santé et de la sécurité des salariés ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail

Le Code du travail définit les principales missions des **C**ommissions **S**anté, **S**écurité**,** et **C**onditions de **t**ravail.

Celles-ci reposent à la fois sur :

- ~ La contribution à la protection de la santé physique et mentale et de la sécurité des salariés, ainsi que la prévention en la matière.
- ~ La contribution à l'amélioration des conditions de travail.
- ~ Une veille sur l'observation des prescriptions légales prises en ces matières par l'employeur.

Pour l'employeur, le CSSCT représente à la fois un organe de prévention et de consultation, mais également de contrôle et d'investigation.
Le comité réalise également des enquêtes en matière d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ou à caractère professionnel.
Vos élus CSSCT : Tiaré Emery – Céline Dupont – Thierry Goudron – Leslie Baldi
Les membres du CSE peuvent transmettre vos questions, craintes et demandes aux élus du CSSCT

La commission Formation

La commission de la formation comporte 4 membres qui sont : Mmes Emery Tiaré, Dupont Céline et Baldi Leslie ainsi que M. Goudron Thierry. L'équipe se charge de la **préparation des délibérations du CSE en matière de formation**. Elle prépare notamment la consultation sur le bilan et le plan de formation.
Cette commission se charge également d'étudier les moyens propres à favoriser l'expression des salariés sur la formation, de participer à l'information des travailleurs dans ce domaine, d'étudier les problématiques spécifiques concernant l'emploi des jeunes et des travailleurs handicapés.

La commission de l'égalité professionnelle

La commission égalité professionnelle du CSE de Solidom comporte 2 membres qui sont : Mme Corrot Myriam et M. Vasquez Antoine. Ils préparent la consultation sur l'égalité professionnelle dans le cadre de la consultation sur la politique sociale de l'entreprise.

La commission formation professionnelle et emploi

Elle se compose de 4 membres qui sont : Mmes Emery Tiaré, Dupont Céline et Baldi Leslie ainsi que M. Goudron Thierry. Ils préparent l'élaboration du CSE sur ces questions dans le cadre des consultations sur les orientations stratégiques et sur la politique sociale de l'entreprise, favorisent l'expression des salariés, informent les salariés, étudient les problèmes propres à l'emploi des jeunes et des handicapés

---

La commission information et aide au logement

Elle se compose d'un membre : Mme Picard Audrey. La commission permet la recherche en liaison avec les organismes collecteurs du 1% patronal des possibilités d'offre de logement, informe les salariés sur les conditions dans lesquelles ils peuvent accéder à la propriété ou à la location d'un logement, assiste les salariés dans les démarches nécessaires pour l'obtention d'aides financières

---

Actions syndicales

Déléguée Syndicale CFDT : Claudine LUC 06.21.60.58.15
Déléguée Syndicale CGT : Myriam CORROT 06.40.41.08.62

Informations diverses

Nous sommes plus de 400 salariés chez SOLIDOM.
Nous disposons chaque mois d'un budget alloué pour les œuvres sociales et culturelles du C.E. = 0.20% de la masse salariale brute
Nous nous efforçons donc de travailler au mieux pour diversifier nos actions en fonction de celui-ci.

CONNAÎTRE LES MISSIONS DES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL :

Le rôle du représentant du personnel consiste essentiellement à présenter aux employeurs toutes les réclamations individuelles ou collectives émises par les salariés.

Les DP ont également un rôle d'alerte et de surveillance concernant l'application des règles du droit du travail, des autres dispositions légales concernant la protection sociale, la santé et la sécurité, ainsi que des conventions et accords applicables dans l'entreprise.

Pour info : nous dépendons de la Convention Collective Aide à Domicile IDCC2941, et nous avons un Accord de Modulation du temps de travail , et un accord de nuit. Nous restons à votre disposition pour d'éventuelles questions et/ou demandes à nous soumettre lors des prochaines réunions

Quelques questions / réponses :

* Le CSE peut-il intervenir dans les conflits RS et bénéficiaires ?
Non, nous n'intervenons pas dans les conflits RS / Bénéficiaires.

En revanche, nous pouvons vous renseigner et vous assister lors des convocations et entretiens avec la hiérarchie

* Pouvez-vous changer mon planning d'intervention, ou les congés ?
Nous n'avons pas de pouvoir d'action sur votre planning, ou vos congés. Nous pouvons simplement essayer de vous renseigner et contrôler les règles sociales du droit du travail et de notre convention collective

Le CSE est en mesure d'accorder des prêts aux salariés sous conditions définies, sous réserve d'un budget suffisant et est obligatoirement soumis aux vote des élus

---

Bien différencier SOLIDOM et le CSE SOLIDOM…

Pour toutes les actions du CSE, il faut nous contacter à La Valette.

Les chefs de secteurs de bureaux d'Hyères ou d'Ollioules, Toulon et Besse, ne sont pas en mesure de répondre à d'éventuelles questions concernant nos actions

Nous restons à votre disposition, au plaisir de vous rencontrer.

L'équipe du C.S.E : Thierry, Tiaré, Céline, Myriam, Audrey, Huberte, Valérie, Leslie, Antoine, Ghislaine et Claudine.